Votre expérience est acquise.
Il est temps de la valider par un diplôme !

VAE mode d'emploi





Se former tout au long de la vie

Avec la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) faites reconnaître vos compétences pour obtenir un diplôme.

En savoir plus
www.fcu.univ-paris13.fr
www.validexper.com

Université Paris 13
Pôle de la Validation des Acquis
99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. : 01 49 40 37 64

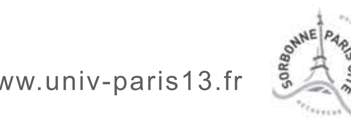
Pour ma VAE*, je choisis Paris 13 !

(*VAE : Validation des Acquis de l'Expérience)

www.univ-paris13.fr



www.univ-paris13.fr







Conception rédactionnelle : *Patricia Le Nôtre, Monia Costa.*
Conception et impression : *Service Communication Edition Université Paris 13*
Octobre 2011

ma VAE

Sommaire

La réglementation

Qu'est-ce que la VAE ?

Dans le cadre de la **validation des acquis,** l'université reconnaît et valide vos **expériences professionnelles et personnelles :**

- pour accéder à une formation conduisant à l'obtention d'un diplôme national de l'enseignement supérieur sans être titulaire du titre requis (Décret du 23 août 1985)

- pour obtenir tout ou partie d'un diplôme national de l'enseignement supérieur (Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 - Décret du 24 avril 2002)

Pour en savoir plus,
consultez le site **www.validexper.com**
et inscrivez-vous à une réunion d'information

	DECRET DE 1985	LOI ET DECRET DE 2002
OBJECTIFS	Permettre d'accéder à une formation conduisant à la délivrance d'un diplôme national sans avoir le titre requis	Permettre d'obtenir tout ou partie d'un diplôme par la reconnaissance de son expérience professionnelle
EVALUATION	Examen du dossier par une commission de validation – analyse du cursus de formation et de l'itinéraire professionnel et personnel	Examen du dossier et audition du candidat par un jury de validation - analyse de l'expérience professionnelle et/ou bénévole
EFFETS	Autorisation d'inscription (ou de candidature en cas de formation sélective)	Délivrance de tout ou partie d'un diplôme
CONDITIONS	Etre âgé au minimum de 20 ans et avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins 2 ans	Justifier de trois ans minimum d'expérience en lien direct avec le diplôme ou titre visé
MODALITES	Déposer une ou plusieurs demandes de validation dans le ou les établissements préparant le diplôme souhaité	Déposer une seule demande de validation pendant la même année civile pour le même diplôme - jusqu'à trois demandes pour des diplômes ou titres différents

La démarche

VAP 1985 : Accéder à une formation sans avoir le titre requis

1 L'étude de la recevabilité de la demande

✔ Connectez-vous sur **www.validexper.com** pour accéder au dossier de pré-orientation (DPO)
✔ Joignez un CV détaillé et une lettre de motivation
✔ Envoyez-le par courrier électronique à l'adresse suivante : **svap-cfc@univ-paris13.fr**

Conseil : le dossier de pré-orientation et le CV détaillé ne sont pas de simples formalités, apportez beaucoup de soin à leur rédaction.

Un conseiller VAE et un enseignant de la formation étudient la recevabilité de votre demande et vous adressent par courrier le dossier de validation.

2 La constitution du dossier de validation

✔ Décrivez votre projet professionnel et personnel
✔ Présentez vos expériences les plus significatives au regard du diplôme visé
✔ Vous serez évalué sur la qualité de votre expression écrite et votre capacité d'analyse et de synthèse.

3 La commission pédagogique

La commission pédagogique (composée d'enseignants et d'experts professionnels) vous autorise ou non à vous inscrire (ou à déposer une candidature pour les formations à accès sélectif).

La décision, prononcée par le président de l'université, est valable pour l'établissement concerné et pour une année universitaire.

4 L'inscription universitaire

Prenez contact avec le secrétariat pédagogique du diplôme que vous visez afin d'en connaître les modalités d'inscription.

Connectez-vous sur :
www.univ-paris13.fr, pour obtenir toutes les coordonnées nécessaires.
Ou reportez-vous page 11 (offre de formation).

La démarche

VAE 2002 : Obtenir tout ou partie d'un diplôme

1

L'étude de la recevabilité administrative et pédagogique de la demande

✔ Connectez-vous sur **www.validexper.com**, pour accéder au dossier de pré-orientation (DPO)
✔ Joignez un CV détaillé et une lettre de motivation
✔ Envoyez-les par courrier électronique à l'adresse suivante :
svap-cfc@univ-paris13.fr

✔ L'enseignant responsable du diplôme que vous visez étudie votre dossier et émet un avis sur la recevabilité de votre demande.

Conseil : le dossier de pré-orientation et le CV détaillé ne sont pas de simples formalités, apportez beaucoup de soin à leur rédaction.

2

La contractualisation

✔ En cas d'avis de recevabilité favorable, un contrat est signé avec l'université vous engageant dans la procédure, spécifiant l'accompagnement retenu et le montant des frais VAE.
✔ Vous devez aussi vous inscrire à l'université.



L'élaboration du dossier

L'étape d'élaboration du dossier est particulièrement importante, votre dossier constituant la pièce centrale sur laquelle s'appuie le jury VAE dans son travail d'évaluation.
Le dossier VAE repose sur deux logiques complémentaires :
✔ **Une analyse de l'expérience :**
- le dossier VAE doit rendre compte de façon détaillée des connaissances et des compétences acquises par l'expérience
- au-delà de la description, vous devez effectuer une véritable analyse de votre expérience.
✔ **L'apport d'éléments de preuves :**
- vous devez joindre à votre dossier toutes les pièces permettant de justifier des connaissances et compétences acquises.

Si vous choisissez d'être accompagné dans votre démarche, vous bénéficiez d'un suivi individualisé (voir p.8)

4

Le jury VAE

A l'issue de la remise de votre dossier à l'université, vous êtes convoqué à un entretien avec le jury VAE, composé d'enseignants et d'experts du domaine concerné.
✔ L'entretien s'effectue sur la base de votre dossier. Il est destiné :
- à confirmer les compétences et connaissances acquises au regard du diplôme demandé
- à apporter des éléments complémentaires ou des précisions concernant votre parcours.
✔ A l'issue de l'entretien, trois décisions sont possibles :
- la validation totale : le jury vous attribue l'intégralité du diplôme
- la validation partielle : le jury vous accorde une partie du diplôme et vous prescrit les éléments complémentaires pour sa délivrance totale
- la non-validation.

Pour un accompagnement de qualité

La Charte régionale des universités d'Ile-de-France

La validation des acquis de l'expérience (VAE), droit individuel créé par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, contribue à la formation tout au long de la vie. Les universités d'Ile-de-France sont engagées depuis plus de 20 ans dans la reprise d'études et la validation des acquis pour l'enseignement supérieur. Cette charte d'accompagnement de la VAE témoigne ainsi de leur engagement « qualité VAE » pour garantir à tous les candidats l'égalité de traitement et la visibilité des procédures.
La charte vise donc à définir les principes communs des prestations d'accompagnement sur lesquels les universités d'Ile-de-France s'engagent.

1 : Recevabilité et faisabilité de la demande : l'étape de positionnement

Les universités signataires s'engagent à :
- présenter clairement au candidat les objectifs de cette étape,
- mettre en relation le projet du candidat avec l'offre de certification universitaire et le dispositif VAE,
- garantir la cohérence du parcours VAE avec le projet professionnel du candidat,
- conseiller le candidat pour sécuriser sa démarche,
- recommander au candidat de recourir à l'accompagnement,
- préciser les prestations proposées pour l'accompagnement,
- indiquer, en cas de validation partielle par le jury, les possibilités d'accompagnement relatives à la réalisation des prescriptions complémentaires nécessaires à l'obtention du diplôme,
- informer sur les financements mobilisables (accompagnement et prescriptions post jury).

2 : Les étapes de l'accompagnement

L'accompagnement fait l'objet d'un temps de détermination et de formalisation du programme individualisé du candidat. Il donne lieu à une contractualisation dans le cadre d'un engagement réciproque où sont rappelés :
- les finalités de l'accompagnement et son rôle pédagogique,
- la personnalisation de la prestation au regard des besoins du candidat,
- les différentes étapes de l'accompagnement dans la perspective de l'entretien avec le jury,
- le planning prévisionnel de réalisation,
- le respect et la confidentialité des informations communiquées par le candidat,
- la responsabilité du candidat quant aux décisions qu'il prend et aux productions qu'il réalise,
- le dispositif mis en place pour maintenir tout au long de l'accompagnement la motivation du candidat.

Ces principes doivent garantir la qualité des prestations VAE tout en laissant à chaque université les modalités de mise en œuvre afin de répondre au mieux aux spécificités de chaque candidat.

L'accompagnement à Paris 13 pour une VAE - Décret 2002

L'accompagnement proposé par l'Université Paris 13 a pour objectif de mettre en confiance du candidat, pour maintenir sa motivation tout au long de la démarche et aboutir à une production écrite personnelle propre à valoriser son expérience professionnelle et personnelle au regard du diplôme visé et aux attentes du jury.
L'accompagnement par un conseiller VAE vous aide à formaliser votre dossier de validation des acquis. Cette partie rédactionnelle est sans nul doute l'étape la plus importante, votre dossier constituant la pièce centrale sur laquelle s'appuie le jury VAE dans son travail d'évaluation.
✔ Votre dossier doit décrire votre projet professionnel et personnel et présenter vos expériences en démontrant qu'elles correspondent aux connaissances et compétences du diplôme visé.
✔ Votre expression écrite et vos capacités de synthèse sont déterminantes pour votre évaluation.
Cet accompagnement méthodologique est composé de plusieurs séquences :

1 : L'atelier de méthodologie

Cet atelier d'une journée aborde les points suivants :
- Rédaction du dossier (choix des expériences significatives, explicitation des missions, identification des acquis, repérage des apprentissages et mise en lien avec un référentiel de diplôme)
- Présentation du dossier
- Attentes du jury

Un guide de méthodologie vous est remis.

2 : L'atelier d'écriture

Proposé 4 semaines après l'atelier de méthodologie, cet atelier d'une journée permet de travailler en groupe sur la partie rédactionnelle du dossier et de vérifier la bonne compréhension des candidats sur ce qu'ils doivent produire.

3 : Le suivi individualisé

Un suivi individualisé, en présentiel ou à distance avec votre conseiller VAE (ou tuteur), vous permet de travailler :
- la sélection des éléments importants de votre parcours
- la rédaction du dossier VAE
- la sélection des preuves.

4 : L'entretien avec le responsable de la formation

Le rendez-vous avec l'enseignant (ou tuteur), référent pédagogique de la formation, permet de pointer les faiblesses de votre dossier au regard du programme du diplôme, et de le retravailler avec votre conseiller.

5 : L'atelier de préparation au jury

D'une durée de 4 heures, cet atelier a pour objectif :
✔ de présenter la constitution du jury
✔ d'aborder le déroulement de l'entretien
✔ de permettre à chaque candidat de travailler son oral de présentation.

Cette procédure fait l'objet d'aménagements spécifiques dans les IUT.

Accompagnement à distance : Validexper
A partir de 2012, grâce à Validexper, vous bénéficiez d'un suivi administratif et d'un accompagnement méthodologique et pédagogique à distance.

ma VAE

Dans quel cadre entamer une démarche VAE ?

✔ Le congé VAE :

Le congé de validation permet à un salarié d'obtenir (sous certaines conditions)[1] une autorisation d'absence de 24 heures, consécutives ou non, en vue de réaliser une VAE (cf. procédure d'accompagnement, page 8).

Ce congé VAE vous permet également de bénéficier d'un financement de l'organisme agréé dont relève votre entreprise (FONGECIF ou OPACIF), et ce au titre du Congé Individuel de Formation (CIF).

✔ Le Congé Individuel de Formation (CIF) :

Le CIF permet à un salarié de suivre une formation, à son initiative et à titre individuel. Il peut l'effectuer pendant le temps de travail ou hors temps de travail.

Pour en bénéficier, il faut adresser une demande de financement au FONGECIF ou OPACIF qui déterminera le niveau de prise en charge. Ce financement peut concerner la rémunération, les frais liés à la procédure d'accompagnement et d'autres frais.

Pour en savoir plus,
www.orientation-formation.fr

[1] **Conditions** : faire une demande d'absence auprès de son employeur, adresser à l'organisme paritaire agréé au titre du CIF dont dépend votre entreprise une demande de prise en charge totale ou partielle du salaire, signer une convention avec l'université et l'organisme paritaire.
[2] **Les salariés en CDD** peuvent bénéficier d'un DIF à l'issue d'un délai de 4 mois, calculé au prorata temporis, et ce dans le cadre du CIF.

✔ Le Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Le DIF permet à un salarié en CDI ayant 1 an d'ancienneté à temps plein[2] dans l'entreprise, de bénéficier chaque année d'un droit à la formation de 20 heures, cumulables sur 6 ans maximum (soit 120 heures). Ce droit s'exerce en principe en dehors du temps de travail et fait l'objet du versement d'une allocation de formation.
Il peut également être pris en charge par l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) dont dépend l'entreprise.

✔ Le chéquier VAE du Conseil régional Ile-de-France :

Ce chéquier, destiné aux demandeurs d'emploi de la Région IDF, permet de financer les prestations d'accompagnement de la VAE et les compléments de formation prescrits par le jury. Il comprend 2 volets :
✔ Volet 1 : d'un montant de 700 euros, il permet de s'engager dans la procédure VAE avec accompagnement
✔ Volet 2 : d'un montant de 1 600 euros, il permet de financer le complément de formation en cas de validation partielle.

La prescription du chéquier VAE a été confiée à Pôle Emploi ; pour toute demande adressez-vous au conseiller de votre agence locale.

Pour en savoir plus,
www.infovae-idf.com
(rubrique : aide régionale)

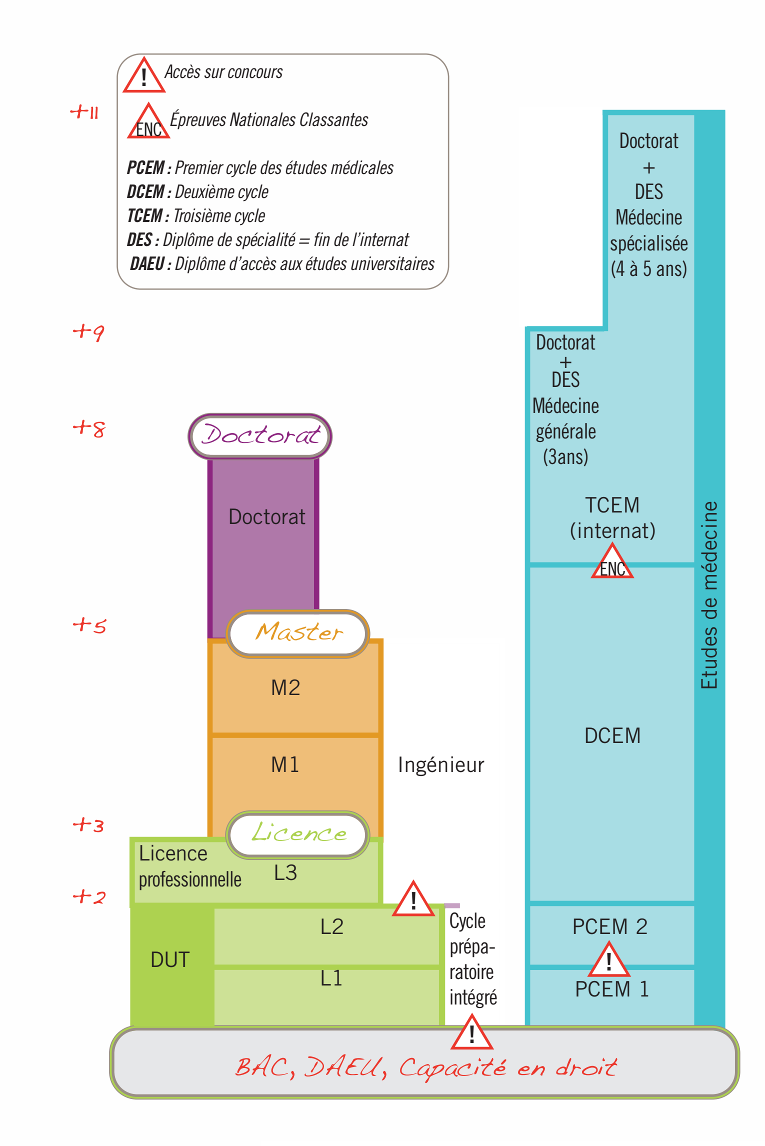
Les financements
en fonction du statut de la personne

Publics	Financeurs	Modalités de financement
Salariés du secteur privé en CDD, CDI, intérimaires	à titre individuel	à sa charge
	entreprise / OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)	par le plan de formation de l'entreprise, à l'initiative de l'employeur
	FONGECIF / OPACIF	par le congé VAE, à l'initiative du candidat
	entreprise	par le DIF, à l'initiative du candidat
Salariés du secteur public, titulaires ou non-titulaires	à titre individuel	à sa charge
	les établissements publics, les administrations	par le plan de formation de l'établissement
Demandeurs d'emploi (indemnisés ou pas)	Pôle Emploi	par le PARE (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi), demande de dossier faite auprès de Pôle Emploi
	Conseil régional Ile-de-France	par le chéquier VAE
Non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, etc.)	FAF (Fonds d'Assurance Formation)	selon la prise en charge du FAF

Sites utiles, voir page 31

L'offre de formation
de l'Université Paris 13

✔ **Comprendre le schéma des études**



Comment lire les tableaux ?

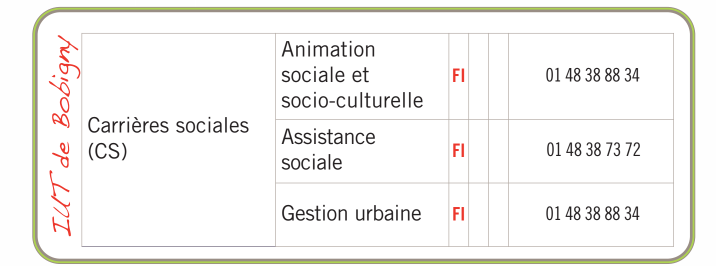
L'Université Paris 13 est une université pluridisciplinaire. Ce chapitre présente l'ensemble des formations offertes. Celles-ci sont classées par diplôme puis par domaine de formation. Pour chaque formation, la composante de rattachement vous est indiquée en regard du tableau. Pour les UFR (Unités de Formation et de Recherche), un sigle désigne le nom de la composante :

- UFR DSPS : UFR de Droit, Sciences Politiques et Sociales
- UFR LSHS : UFR des Lettres, des Sciences de l'Homme et des Sociétés
- UFR SC : UFR des Sciences de la Communication
- UFR SEG : UFR des Sciences Economiques et de Gestion
- UFR SMBH : UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

Les DUT (BAC+2)

Domaine Sciences Humaines et Sociales



Composante	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Bobigny	Carrières sociales (CS)	Animation sociale et socio-culturelle	FI	01 48 38 88 34
		Assistance sociale	FI	01 48 38 73 72
		Gestion urbaine	FI	01 48 38 88 34

Domaine Droit, Economie, Gestion

Composante	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Bobigny	Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	Finance - comptabilité (FC)	FI FA	01 48 38 88 10
		Petites et moyennes organisations (PMO)	FI FA	
		Ressources humaines (RH)	FI	

Composante	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Villetaneuse	Carrières juridiques (CJ)		FI FA FC	01 49 40 31 07 01 49 40 40 03
	Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	Finance - comptabilité (FC)	FI FA FC	01 49 40 44 49 01 49 40 36 23 01 49 40 31 08
		Petites et moyennes organisations (PMO)	FI FA FC	
		Ressources humaines (RH)	FI FA FC	

Composante	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Saint-Denis	Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	Finance - comptabilité (FC)*	FI FA FC	01 49 40 62 06
		Petites et moyennes organisations (PMO)	FI FA FC	
		Ressources humaines (RH)*	FI FA	
	Techniques de commercialisation (TC)*		FI FA FC	01 49 40 62 71
	Techniques de commercialisation (TC)* (Campus de La Plaine Saint-Denis)		FI FA	01 55 93 75 15

Domaine Sciences, Technologie, Santé

Composante	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Saint-Denis	Génie industriel et maintenance (GIM)		FI FA FC	01 49 40 61 90
	Génie mécanique et productique (GMP)		FI FA	01 49 40 61 62
	Hygiène, sécurité, environnement (HSE)*		FI FA FC	01 49 40 62 22
	Mesures physiques (MP)	Techniques instrumentales	FI FA	01 49 40 62 50
	Science et génie des matériaux (SGM) (Campus de La Plaine Saint-Denis)		FI FA	01 55 93 75 11

** Formation également accessible en année post-1er-cycle*

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

> Les DUT (suite)

Domaine Sciences, Technologie, Santé

	Intitulé	Option	Public	Contact
IUT de Bobigny	Services et réseaux de communication (SRC)		FI	01 48 38 88 42

IUT de Villetaneuse	Génie électrique et informatique industrielle (GEII)		FI FA FC	01 49 40 37 79 01 49 40 44 48
	Informatique		FI FA FC	01 49 40 31 20 01 49 40 32 81
	Réseaux et télécommunications (RT)		FI FA FC	01 49 40 37 16 01 49 40 40 94

Les Licences professionnelles (BAC+3)

Domaine Sciences, Technologie, Santé

	Intitulé	Spécialité	Public	Contact
IUT de Saint-Denis	Activités sportives	Gestion et développement des services sportifs et de loisirs	FI FA FC	01 49 40 61 99
	Gestion de la production industrielle	Management et ingénierie des risques	FI FA FC	01 49 40 62 46
		Management et ingénierie des systèmes multitechniques	FI FA FC	
		Métiers de la mesure, de l'instrumentation et du contrôle	FI FA FC	
		Etude de la signalisation ferroviaires	FI FA FC	
	Mécanique	Métiers de la conception et de la fabrication	FI FA FC	01 49 40 62 46
	Production industrielle	Métrologie dimensionnelle, qualité de la production en mécanique	FI FA FC	01 49 40 61 62
	Sécurité des biens et des personnes	Management de la sécurité de la santé au travail et de l'environnement	FI FA FC	01 49 40 61 62 01 49 40 62 24
	Transformations industrielles	Chargé de projet process - produit - peinture	FI FA FC	01 49 40 62 68

	Mention	Spécialité	Public	Contact
IUT de Bobigny	Activités et techniques de communication	Scénarisation multimédia de contenus de formation en ligne	FC	01 48 38 73 29
		Concepteur intégrateur web et multimédia	FI FA FC	
	Ressources documentaires et bases de données	Gestionnaire de contenu en ligne, documentaliste multi supports	FI FA FC	01 48 38 73 29
	Techniques et activités de l'image et du son	Concepteur en niveaux et performance de jeux vidéos et numériques	FI FC	01 48 38 73 29
		Infographiste et webdesigner	FI FA FC	01 48 38 73 29

IUT de Villetaneuse	Electricité et Electronique	Electronique et informatique industrielle appliquée aux industries du transport	FI	01 49 40 37 79
		Electronique, optique et nanotechnologies	FI	01 49 40 40 94 01 49 40 37 16
	Réseaux et télécommunications	Administration et sécurité des réseaux	FI FA FC	01 49 40 31 17 01 49 40 40 94
	Systèmes informatiques et logiciels *(en co-habilitation avec Paris 5)*	Génie logiciel, système d'information	FI FA FC	01 49 40 32 81

UFR SC	Activités et techniques de communication	Scénarisation multimédia de contenus de formation en ligne	FA	01 55 82 41 41 (CFA de Bagnolet : demander le poste 210 pour la licence professionnelle)

Domaine Sciences Humaines et Sociales

	Intitulé	Spécialité	Public	Contact
IUT de Bobigny	Intervention sociale	Travail social et conduite de projet	FI FC	01 48 38 73 71
		Animation professionnelle : coordination et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socio-culturelle	FI FC	

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

> Les Licences professionnelles (BAC+3) (suite)

Domaine Droit, Economie, Gestion

	Intitulé	Spécialité	Public			Contact
IUT de Bobigny	Assurance, banque, finance	Traitement et contrôle des opérations bancaires en service (pôles) d'appui techniques et commercial au réseau	FI		FC	01 48 38 88 10
IUT de Bobigny	Management des organisations	Audit et contrôle de gestion des petites et moyennes organisations	FI	FA	FC	01 48 38 88 10

	Intitulé	Spécialité	Public			Contact
IUT de Saint-Denis	Hôtellerie et tourisme	Management de produits de restauration		FA		01 49 40 62 46
IUT de Saint-Denis	Management des organisations	Manager de petites et moyennes organisations / organisation et entreprenariat	FI	FA	FC	01 49 40 62 46

	Intitulé	Spécialité	Public			Contact
IUT de Villetaneuse	Assurance, banque, finance	Chargé de clientèle *« particuliers »* Chargé de clientèle *«assurance»*	FI	FA	FC	01 49 40 31 07 01 49 40 31 40 01 49 40 40 03
IUT de Villetaneuse	Gestion des ressources humaines	Administration du personnel et pilotage social	FI	FA	FC	01 49 40 31 08 01 49 40 44 49
IUT de Villetaneuse	Activités juridiques	Métiers du notariat	FI	FA		01 49 40 31 07

Domaine Culture et Communication

Attention ! Le domaine Culture et Communication n'apparait qu'au niveau Master. Il existe cependant une licence Information Communication, rattachée au domaine Sciences Humaines et Sociales (voir p18).

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

Les Licences (BAC+3)

Domaine Droit, Economie, Gestion

	Mention	Parcours	Public	Contact
UFR DSPS	Administration Economique et Sociale (AES)	Action publique et sociale (L3)	FI	01 49 40 33 07 (L1) 01 49 40 20 12 (L2) 01 49 40 33 01 (L3)
UFR DSPS	Administration Economique et Sociale (AES)	Administration publique (L3)	FI	
UFR DSPS	Administration Economique et Sociale (AES)	Échanges internationaux (L3)	FI	
UFR DSPS	Droit		FI	01 49 40 37 27 (L1) /44 72 (L2)/ 38 32 (L3)
UFR DSPS	Sociologie et science politique		FI	01 49 40 40 20

	Mention	Parcours	Public	Contact
UFR SEG	Économie, gestion	Économie des marchés et de la finance internationale (L3)	FI	01 49 40 35 65 (L1) 01 49 40 33 28 (L2) 01 49 40 37 51 (L3)
UFR SEG	Économie, gestion	Sciences de gestion (L3)	FI	01 49 40 37 51
UFR SEG	Économie, gestion	Management de la banque et de l'assurance (L3)	FI	01 49 40 38 14

	Mention	Spécialité	Parcours	Public	Contact
UFR SMBH	Sciences sanitaires et sociales			FI	01 48 38 77 66 (L1) 01 48 38 76 74
UFR SMBH	Sciences du vivant		Biologie cellulaire et physiologie (L3)	FI	01 48 38 77 12
UFR SMBH	Sciences du vivant		Structure des biomolécules (L3)	FI	
UFR SMBH	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	Éducation et motricité		FI	01 48 38 84 17 01 48 38 84 13
UFR SMBH	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	Entraînement sportif		FI	
UFR SMBH	Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)	Activités physiques adaptées et santé		FI	

	Mention	Public	Contact
UFR SEG et Institut Galilée	Mathématiques et informatique appliquées à l'économie et à la finance (MIEF)	FI	01 49 40 36 57 ou 01 49 40 38 18 (L1) 01 49 40 33 30 (L2/L3)

> Les Licences (BAC+3) (suite)

Domaine Sciences, Technologie, Santé

Institut Galilée

Mention	Parcours	Public			Contact
Sciences pour l'ingénieur	Génie électrique[1]	FI		FC	01 49 40 36 59
	Optoélectronique et nanotechnologies	FI			01 49 40 36 58
	Parcours spécifique pour les étudiants des CPGE[2]				01 49 40 36 59
	Traitement de l'information	FI			01 49 40 36 58
Informatique	Informatique	FI			01 49 40 36 57
	Informatique appliquée	FI			
	Métiers de l'enseignement	FI			
Mathématiques	Mathématiques	FI			01 49 40 36 57
	Métiers de l'enseignement	FI			
Physique - Chimie	Génie des procédés	FI			01 49 40 36 58
	Métiers de l'enseignement	FI			
	Sciences de la matière	FI			
Sciences et communication	Communication	FI			01 49 40 36 59
	Professorat des écoles et documentation	FI			01 49 40 36 58

Domaine Sciences Humaines et Sociales

UFR LSHS

Mention	Parcours	Public			Contact
Histoire et Géographie	Professorat des écoles	FI			01 49 40 32 77
	Géographie	FI			
	Histoire	FI			
	Histoire - géographie	FI			
Psychologie	Psychologie clinique et pathologique	FI			01 49 40 44 65 (L1/L2) 01 49 40 31 66 (L3)
	Psychologie cognitive	FI			
	Psychologie du développement	FI			
	Psychologie sociale	FI			
	Psychophysiologie	FI			
Sciences de l'éducation - Interventions sociales et culturelles (L3)	Médiations culturelles et interventions educatives	FI		FC	01 49 40 31 67
	Insertion et intervention sociale sur les territoires	FI		FC	

UFR SC

Mention	Parcours	Public			Contact
Information et communication			FA		01 49 40 32 77

Domaine Arts, Lettres et Langues

UFR LSHS

Mention	Spécialité	Parcours	Public		Contact
Langues étrangères appliquées (LEA)	Anglais/Allemand		FI		01 49 40 32 01
	Anglais/Espagnol		FI		
Langues, littératures, civilisations étrangères (LLCE)	Anglais		FI		01 49 40 44 36
	Espagnol Anglais/Espagnol		FI		01 49 40 31 83
Lettres modernes			FI		01 49 40 32 40

Les Masters (BAC+5)

Domaine Sciences Humaines et Sociales

UFR LSHS

Mention	Spécialité	Public			Contact
Education, formation, intervention sociale	Formation des adultes champs de recherche [R]				01 49 40 39 90
	Ingénierie des dispositifs d'insertion sur les territoires solidaires [I]			FC	01 49 40 39 90 01 49 40 38 48 (FC)
	Politiques sociales, territoires et stratégies de direction [I]			FC	01 49 40 39 90 01 49 40 31 79 (FC)
	Loisir-Jeu-Education [I]	FI		FC	01 49 40 39 90
	Éducation tout au long de la vie [I]	FI			
Histoire, territoires, cultures	Histoire et patrimoine [I]	FI			01 49 40 31 93 (M1) 01 49 40 31 93 (M2)
	Territoires et développement durable [I]	FI			

[1] *Cette licence peut être proposée par correspondance, en collaboration avec le CNED.*
[2] *Adaptation technicien supérieur (ATS) du lycée Paul Eluard (Saint-Denis), admission en L2.*

[R] : Recherche
[P] : Professionnel
[I] : Indifférencié (recherche et professionnel)

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

> Les Masters (BAC+5) (suite)

Domaine Sciences Humaines et Sociales

UFR LSHS

Mention	Spécialité	Public	Contact
Psychologie	Clinique de l'enfant et de l'adolescent, sychopathologie et psychanalyse, clinique transculturelle [R]	FI	01 49 40 31 66 (M1) 01 49 40 31 87 (M2) 01 49 40 39 92 (M2)
	Psychologie clinique et pathologique, psychopathologie clinique interculturelle et transculturelle [P]	FI	
	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent [P]	FI	
	Travail et consultations psychosociologiques : études, formation, interventions [P]	FI	

Domaine Arts, Lettres, Langues

UFR LSHS

Mention	Spécialité	Par-	Public	Contact
Langues étrangères : relations et comparaisons internationales	Civilisations anglophones et relations interculturelles anglophones et francophones [R]		FI	01 49 40 36 51
	Langues étrangères appliquées aux métiers internationaux des assurances [P]		FI FC	
Sciences du langage, des textes et de la littérature (SLATEL)	Nouveaux espaces littéraires [R]		FI	01 49 40 36 51
	Métiers du texte et de l'image [P]			
	Sciences du langage [R]		FI	
	Traitement informatique et linguistique des documents écrits [P]		FI	

[R] : Recherche
[P] : Professionnel
[I] : Indifférencié (recherche et professionnel)

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

Domaine Culture et Communication

UFR SC

Mention	Spécialité	Public	Contact
Edition	Commercialisation du livre [I]	FI FA	01 49 40 44 89
	Politiques éditoriales [I]		01 49 40 32 80
Information et communication dans les organisations	Communication des entreprises [I]	FI	01 49 40 44 89
	Communication et ressources humaines [I]	FI FA FC	01 49 40 44 89
	Communication numérique : conduite de projets et veille stratégique [I]	FI	01 49 40 66 57
Culture et médias	Dynamiques culturelles : politiques, espaces, pratiques [P]	FI	01 49 40 20 44 (M1) 01 49 40 32 80 (M2)
	Industries créatives : médias, web, arts [I]		
	Médias internationaux : enjeux et pratiques [I]		
	Recherche et expertise dans les industries culturelles et les médias [I]		
Création, innovation, information numériques	Création et édition numériques [P] (Université Paris 8)	FI	01 49 40 66 57
	Design d'interface Multimédia et internet [P]	FI	01 49 40 20 44 (M1) 01 49 40 32 80 (M2)
	Numérique : enjeux et technologies [I]	FI	
	Gestion de l'information et du document [P] (Université Paris 8)	FI	01 49 40 66 57
	Innovations en communication [P]	FI	01 49 40 44 89

Domaine Droit, Economie, Gestion

UFR DSPS

Mention	Spécialité	Parcours	Public	Contact
Droit	Droit européen et international [R]	Droit économique européen et international	FI	01 49 40 32 94
		Droit fiscal européen et international	FI	
	Contentieux [P]		FI	01 49 40 44 74
	Droit des affaires [R]		FI	01 49 40 32 84
	Droit social et relations sociales dans l'entreprise [P]		FI	01 49 40 44 74
	Droit public interne et européen [R]		FI	01 49 40 32 84
	Droit immobilier [I]			
Sciences politiques	Conduire et évaluer les politiques publiques [P]		FI FA	01 49 40 33 11
	Conseil aux collectivités territoriales en matière de politique de développement durable [P]		FI	01 49 40 44 74
	Coopération internationale et ONG [P]			01 49 40 33 11
	Affaires et commerce international avec les pays émergents [P]		FI FA	01 49 40 33 11
	Études stratégiques [P]		FI	

UFR SEG

Mention	Spécialité	Public	Contact
Innovation, économie et finance de l'entreprise	Conseil en entreprise [P]	FI	01 49 40 33 19
	Innovation, organisation et stratégies internationales [I]	FI	01 49 40 33 19
	Innovation et management de la propriété intellectuelle [P]		
Économie et finance internationales	Banque, finance, gestion des risques [P]	FI FA	01 49 40 38 15
	Économie internationale, finance et régulation [I]	FI	01 49 40 33 19
	Ingénieries financières et modélisation [P]	FI	01 49 40 35 29
Banque et assurance	Banque, finance, assurance [P]	FI FA	01 49 40 30 58
	Banque coopérative européenne [P]	FI FA	
Gestion des entreprises et des organisations	Marketing [P]	FI FA	01 49 40 20 06
	Management du tourisme culturel [P]	FI FC	
	Comptabilité, contrôle, audit [P]	FI	01 49 40 35 26

UFR SMBH

Mention	Spécialité	Public	Contact
Gestion des entreprises et des organisations	Management des organisations sanitaires et sociales [P] *	FI FC	01 48 38 77 82 01 48 38 89 22

[R] : Recherche
[P] : Professionnel
[I] : Indifférencié (recherche et professionnel)

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

ma VAE

Domaine Sciences, Technologie, Santé

	Mention	Spécialité	Public	Contact
UFR LSHS	Éthologie	Éthologie appliquée [P]	FI	01 49 40 31 87 (M1) 01 49 40 39 92 (M2)
		Éthologie fondamentale et comparée [R]	FI	01 49 40 31 87 (M1) 01 49 40 32 59 (M2)

Institut Galilée	Informatique	Exploration informatique des données [I]	FI	01 49 40 44 58
		Programmation et logiciels sûrs [I]		
		Ingénierie des textes et contenus numériques [I]	FI	
	Chimie, ingénierie de la santé, biomatériaux	Biomatériaux [I]	FI	01 49 40 39 25
	Mathématiques et informatique	Mathématiques fondamentales et protection de l'information [I]	FI	01 49 40 44 58
		Algorithmique, modélisation, images [I]	FI	01 49 40 44 58
	Physique et chimie pour l'ingénierie	Génie des procédés [I]	FI	01 49 40 39 25
		Procédés pour la qualité de l'environnement [P]	FI	

	Mention	Spécialité	Public	Contact
Institut Galilée	Physique et applications	Physique et nanotechnologies [I]	FI	01 49 40 28 10
		Mécanique et physique des matériaux [I]	FI	
	Images et réseaux	Signal, image et multimédia [I]	FI	01 49 40 28 10
		Réseaux informatiques et applications multimédias [I]	FI	

UFR SMBH	Santé publique	Éducation et santé [I]	FI	01 48 38 76 41
		Ingénierie des formations de santé [I]	FI	
		Qualité des soins [I]	FI	
		Ingénieries sociales urbaines [P]	FI	01 48 38 73 30
		Nutrition humaine et santé publique [I]	FI	
		Santé, sécurité au travail [I]	FI	
		Maintenance, qualité, sécurité, environnement [P]		
	Informatique biomédicale [I]			01 48 38 76 74
	Santé, populations, politiques sociales [I]			

[R] : Recherche
[P] : Professionnel
[I] : Indifférencié (recherche et professionnel)

FI Formation initiale, FA formation en apprentissage FC formation continue

> Les Masters (BAC+5) (suite)

Domaine Sciences, technologie, santé

UFR	Mention	Spécialité	Public	Contact
UFR SMBH	Sciences et santé	Biologie, bio-morphologie, bio-ingénierie du squelette [R]	FI	01 48 38 77 11
		Biomolécules et thérapies expérimentales [I]	FI	
		Biothérapies tissulaires, cellulaires et géniques [I]	FI	
	Sciences du sport	Créativité et performance sportive [I]	FI	01 48 38 88 72
		Entraînement : biologie, nutrition, santé [I]	FI	01 48 38 88 72
		Intervention dans le domaine des APSA [P]	FI	01 48 38 84 13

Les Doctorats (BAC+8) et HDR (Habilitations à Diriger des Recherches)

• **Les Doctorats**

✔ Ecole doctorale Sciences Humaines et Sociales « *ERASME* »

UFR	Intitulé	Mention	Contact
UFR SMBH	Santé et santé publique		01 49 40 32 56
	IRIS : Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, sciences sociales, politique et santé		01 49 40 32 56
	Sciences de l'éducation en santé		01 49 40 32 56

UFR LSHS	Géographie		01 49 40 32 56
	Histoire		01 49 40 32 56
	Langue, civilisation et littérature anglaise		01 49 40 32 56
	Littérature française	Littérature comparée	01 49 40 32 56
		Littérature d'expression française	
		Littérature de la jeunesse	
	Sciences de l'éducation		01 49 40 32 56
	Sciences du langage	Études médiévales hispaniques	01 49 40 32 56
	Sciences humaines	Psychologie	01 49 40 32 56

UFR DSPS	Droit	Droit privé	01 49 40 38 22 01 49 40 20 38
		Droit public	
		Droit sociologie	
		Histoire du droit	
	Sciences politiques		01 49 40 38 22
	Sociologie	Sciences politiques	01 49 40 38 22
		Histoire du droit	
		Sociologie	

UFR SC	Sciences de l'information et de la communication		01 49 40 32 56

UFR SEG	Sciences de gestion		01 49 40 35 27
	Sciences économiques		01 49 40 35 27

> **Les Doctorats (BAC+8) (suite)**

✔ Ecole doctorale Sciences, Technologie, Santé « *Galilée* »

Institut Galilée

Intitulé	Mention	Contact
Chimie	Biomatériaux	01 49 40 20 65
	Chimie physique	
	Matériaux	
	Polymères	
	sans mention	
Éthologie		01 49 40 20 65
Informatique		01 49 40 20 65
Mathématiques		01 49 40 20 65
Mécanique	Matériaux	01 49 40 20 65
	sans mention	
Physique	Sciences des matériaux	01 49 40 20 65
	sans mention	
Sciences de l'ingénieur	Génie biologique et médical	01 49 40 20 65
	Génie des matériaux	
	Génie des procédés	
	Réseaux et technologies de l'information	
	sans mention	
Signaux et images		01 49 40 20 65

UFR SMBH

Biologie	Biologie moléculaire et cellulaire	01 49 40 20 65
	sans mention	
Chimie	Biomolécule	01 49 40 20 65
	Génie biologique et médical	
	Spectrochimie	
	sans mention	
Informatique médicale		01 49 40 20 65
Pharmacologie moléculaire et cellulaire		01 49 40 20 65
Physique	Génie biologique et médical	01 49 40 20 65
	sans mention	
Sciences de l'ingénieur	Génie biologique et médical	01 49 40 20 65
Signaux et images en biologie et médecine	*sans mention*	01 49 40 20 65

• **Les HDR** (Habilitations à Diriger des Recherches)

✔ Ecole doctorale Sciences humaines et sociales « ERASME »

	Intitulé	Contact
UFR DSPS	Droit et sciences politiques	01 49 40 32 56
UFR LSHS	Lettres et sciences humaines	01 49 40 32 56
	Sciences	01 49 40 32 56
UFR SC	Sciences de l'information et de la communication	01 49 40 32 56
UFR SEG	Gestion	01 49 40 32 56
	Sciences économiques	01 49 40 32 56
UFR SMBH	Sciences	01 49 40 32 56

✔ Ecole doctorale Sciences, Technologie, Santé « *Galilée* »

Institut Galilée	Sciences	01 49 40 20 65

Les formations d'ingénieurs (titre d'ingénieur) (BAC+5)

SUP Galilée

Spécialité	Contact
Informatique	01 49 40 40 91
Energétique	01 49 40 36 45
Mathématiques appliquées et calcul scientifique - MACS	01 49 40 40 91
Mesures et contrôles qualité (systèmes de mesures, électronique et capteurs)	01 49 40 36 45
Télécommunications et réseaux	01 49 40 36 45

Recrutement pour les formations d'ingénieur :
- Après un bac S (cycle préparatoire intégré) : concours GEIPI

Cycle préparatoire ingénieur intégré
Année 1- Année 2
Téléphone 01 49 40 33 75

- Après un bac+2 :
- Élèves des CPGE : concours Archimède
- Élèves de niveau scientifique bac+2 (ou bac+3) : concours sur dossier

Autres formations

• **Diplômes permettant l'accès à l'université sans le bac**

	Intitulé	Options	Contact
UFR DSPS	Capacité en droit		01 49 40 33 14
UFR LSHS	Diplôme d'accès aux études universitaire (DAEU)	A (Littéraire) B (Scientifique)	01 49 40 32 22

L'université dispense également des diplômes d'université (DU) et des diplômes interuniversitaires (DIU), vous pouvez les consulter sur le site de l'université : www.univ-paris13.fr.

Contacts utiles

✔ Notre université

Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Standard : 01 49 40 30 00

www.univ-paris13.fr
Découvrir l'université Paris 13
Télécharger les programmes des diplômes
Consulter le plan d'accès et les différents modes de transport

✔ Les sites institutionnels

www.vae.gouv.fr
Le portail national de la VAE
Les textes d'application
Les possibilités de prise en charge financière, etc.

www.iledefrance.fr
Le site de la région Ile-de-France
Tout savoir sur l'éducation et la formation

www.infovae-idf.com
Le site du Pôle Régional Information Conseil VAE (PRIC) de la Région Ile-de-France

Pôle de la Validation des Acquis
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 37 64
Courriel : svap-cfc@univ-paris13.fr

Pôle VAE de l'IUT de Bobigny
1 rue de Chablis
93017 Bobigny cedex
Tél. 01 48 38 73 47
Courriel : sylvie.lamouri@univ-paris13.fr

Pôle VAE de l'IUT de Saint-Denis
Place du 8 mai 1945
93206 Saint-Denis cedex
Tél. 01 49 40 61 39
Courriel : vae@iutsd.univ-paris13.fr

Pôle VAE de l'IUT de Villetaneuse
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 31 54
Courriel : ceylan.hamon@iutv.univ-paris13.fr

www.validexper.com
Tout savoir sur la VAE au sein de l'académie de Créteil

✔ Les sites utiles

- ✔ www.pole-emploi.fr
- ✔ www.centre-inffo.fr
- ✔ www.fongecif.com
- ✔ www.formaguide.com
- ✔ www.orientation-formation.fr
- ✔ www.travail-solidarite.gouv.fr